

---

## *Gestion des déchets industriels*

---

### **Prérequis**

---

- Néant

### **Objectifs pédagogiques**

---

- Gérer ses déchets conformément à la réglementation
- Optimiser les conditions technico-économiques de sa gestion des déchets

### **Public visé**

---

Responsables environnement  
Personnel confronté à la gestion des déchets en entreprise

### **Programme**

---

- Caractérisation des déchets
  - Définitions
  - Catégories
  - Nomenclature
- Gestion des déchets au sein de l'entreprise
  - Responsabilités/obligations
  - Gestion interne
  - Filières de traitement
  - Suivis et déclarations
- Focus sur des déchets spécifiques
- Aspects économiques

## *Gestion des déchets industriels*

### Méthodes et supports pédagogiques

- Conférence orale avec support numérique
- Livret stagiaire avec modules théoriques abordés, textes réglementaires et autres documents présenté
- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Évaluation des compétences acquises : QCM, Cas pratiques, Quiz

### L'intervenant

Christophe GROSSET – Consultant HSE au sein de Dekra

### Durée, date et lieu

Durée	Date	Lieu
1 jour (7h) – de 9h à 17h	19 novembre 2020	Cité de l'Agriculture - Orléans

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la formation devait être annulée pour faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

### Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	450,00€ HT (soit 540,00€ TTC) / personne
Tarif non adhérent AREA	550,00€ HT (soit 660,00€ TTC) / personne

- Frais de restauration offert
- Frais de déplacement et d'hébergement à la charge du stagiaire

### Le +



- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.